COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Créé en 2016, le collectif Agir pour un logement digne pour tous à Colombes rassemble les principales associations engagées contre le mal-logement dans notre commune.

Pendant la dernière mandature, notre collectif a mené de nombreuses opérations de sensibilisation et d'interpellation des élus pour soutenir l'accès de tous à un logement digne à Colombes.

Frappés par l'érosion de la mixité sociale de notre commune et par les difficultés de coopération entre la société civile et la municipalité, nous avons souhaité, à la veille des élections municipales, questionner les différentes équipes en lice.

Début janvier, nous avons envoyé 5 fiches d'enjeux aux candidats aux municipales déclarés à cette date*, afin de connaître leurs propositions en matière de logement dans notre ville :

- N° 1 : Améliorer l'accès au logement et la mixité sociale
- N° 2 : Lutter contre le logement indigne à Colombes
- N° 3 : Augmenter les capacités en centres d'hébergement d'urgence et d'insertion
- N° 4 : Améliorer la mobilité dans le parc social
- N° 5 : Développer la coopération entre la ville et la société civile

Il ressort des réponses que l'enjeu autour du mal-logement et les questions que nous avons posées sont grandement partagés par différents bords de l'échiquier politique, ce qui confirme leur pertinence.

Les réflexions et engagements des candidats sont toutefois très inégaux. Ils manquent aussi d'objectifs chiffrés et d'engagement financier, ce qui illustre la sensibilité du sujet du logement dans l'orientation de la politique municipale, dont c'est bien la responsabilité.

L'enjeu de la mixité sociale, notamment, n'est réellement pris en compte que par peu de candidats.

Nous détaillons les réponses reçues dans le document joint.

Le collectif Agir pour un logement digne pour tous à Colombes

[*P. Chaimovitch / Pour Colombes, C. Chombeau / LFI, G. Eury d'Auxais / Émerveiller Colombes, N. Frontigny / Colombes Ambition, N. Goueta / Mon parti c'est Colombes, Samuel Metias : Colombes connect, S. Perrotel / Colombes en Marche!]

























Engagement des candidats aux élections municipales de Colombes pour l'accès de tous à un logement digne

3 candidats ont répondu au questionnaire envoyé par le collectif Agir pour un logement digne pour tous à Colombes dans le délai demandé (31 janvier), les autres candidats ont été relancés avec un nouveau délai au 10 février, le dernier retour a eu lieu le 12.

Les éléments de réponse sont les suivants (dans l'ordre de réception) :

- Patrick Chaimovitch (Pour Colombes) répond de façon détaillée à chacun des 5 axes et partage globalement la vision du collectif. Il resitue ses orientations dans le contexte actuel de Colombes. Les orientations présentées restent générales, mais il s'engage aussi plus précisément sur certains points. Il est le seul candidat à vouloir maintenir 33 % de logements sociaux à Colombes, par la construction de logements de catégories réellement sociales PLUS et PLAI * pérennes et accessibles, sans préciser toutefois leur proportion. Il place Colombes Habitat Public au cœur de cette production. Pour favoriser la mixité sociale, il est ouvert à de nouveaux dispositifs d'accession à prix modéré comme le bail réel solidaire et un rééquilibrage territorial pour plus de mixité sociale. Nous saluons l'engagement pour l'encadrement des loyers, la volonté de coopérer avec d'autres collectivités pour des actions communes (mise à l'abri notamment) et de faciliter l'accès au droit, d'organiser une conférence annuelle sur le logement avec tous les acteurs concernés et la société civile, et l'objectif de transparence sur les dispositifs. Pour lutter contre les logements dégradés et indignes, il indique que des outils seront mobilisés comme le bail à réhabilitation et le permis de louer. Nous saluons une approche globale de la question du logement pour Colombes.
- Samuel Metias (Colombes connect) reconnaît la justesse de nos interrogations, mais sa courte réponse consiste en une déclaration d'intentions globalement positives, sans engagement sur des objectifs et actions concrètes. Nous notons néanmoins le souci de transparence dans l'attribution des logements sociaux.
- Gilles Eury d'Auxais (Émerveiller Colombes) a transmis 23 propositions du RN en matière de logement, avec quelques idées nouvelles (référence au programme Housing first notamment, coaching social, résidence pour jeunes parents étudiants, colocation...), l'essentiel étant manifestement construit à partir des analyses et propositions du collectif (réhabilitation, habitat indigne, plateforme Échanger habiter...). Sans préciser leur niveau d'accessibilité, il s'engage à construire 25 % de logements sociaux dans les constructions neuves. Le collectif s'interroge toutefois sur la portée universelle de ces propositions, sachant que le programme officiel du RN en matière de logement consiste à « aider en priorité les Français les plus démunis ».
- Christiane Chombeau (Bien vivre à Colombes) nous a répondu succinctement qu'elle et les candidats citoyens de la liste la France insoumise adhèrent à la totalité de nos propositions, et que l'essentiel d'entre elles figurent d'ailleurs dans leurs différents tracts.

- Sébastien Perrotel (Colombes en Marche) répond à chacune des fiches et partage globalement nos constats. Nous notons les 20 % de logements sociaux dans les programmes neufs, dont la moitié en catégories réellement sociales PLUS et PLAI*, sans préciser toutefois la proportion de ces dernières, l'adhésion de CHP à la plateforme Échanger-Habiter, l'intérêt pour le dispositif de bail réel solidaire, l'intention de mobiliser les systèmes d'intermédiation locative garantie, l'organisation d'une conférence sur les problèmes de logement, celle de publier toutes les décisions même si ce dernier point reste assez vaque. Nous regrettons qu'il n'y ait pas d'engagement sur la pérennité des logements sociaux ni sur l'encadrement des loyers (une charte des promoteurs plafonnant les prix de sortie est intéressante mais aura des effets incertains et limités). Nous notons la création d'un service municipal pour qualifier l'habitat indigne avec réservation de logements de substitution mais sans engagement concret pour lutter contre cette forme d'habitat, et l'intention de créer ou insérer dans l'existant des logements pour personnes sensibles mais sans objectifs chiffrés. L'objectif général de transparence est louable, mais devrait préciser les dispositifs concernés et ses modalités.

Nicole Goueta (Mon parti c'est Colombes), maire actuelle, indique que son programme vise à « agir pour un logement digne pour tous » mais sa courte réponse n'apporte aucun élément sur ses engagements ni sur ses actions concrètes. Un sujet d'inquiétude : elle considère que le logement n'est plus de la compétence du maire mais du territoire. Elle rappelle, que Colombes respecte largement la loi SRU, que dans chaque programme il y a 20 % de logements sociaux prévus sauf dans les quartiers en politique de la ville afin d'apporter un peu de mixité sociale. Pour elle, il y a un gros travail à prévoir auprès de CHP pour rénover un patrimoine vieillissant,

Nous regrettons l'absence de réponses à nos propositions, la volonté de poursuivre la politique actuelle, dont notre interpellation documentée montre les insuffisances et les effets négatifs, et nous rappelons que le maire garde de nombreuses prérogatives en matière de logement, et peut également agir au sein du territoire.

Nadia Frontigny (Colombes Ambition) dit partager nos diagnostics et la plupart de nos propositions, notamment la participation à une plateforme d'échanges de logements afin de fluidifier le parcours locatif, les actions en faveur du logement des femmes battues et de l'accompagnement des personnes sans abri vers l'hébergement, la coopération avec le monde associatif. Elle souhaite revoir la part de logement très social dans les programmes de constructions classiques mais sans aucun objectif chiffré, et attire l'attention sur la longueur de réalisation des projets pour publics fragiles en raison de la lourdeur des

Nous regrettons, le faible niveau d'engagement concernant la lutte contre l'habitat indigne, l'hébergement des personnes les plus démunies, l'absence d'engagement sur la construction de logements pour les plus personnes à faible revenu.

Le collectif Agir pour un logement digne pour tous à Colombes

^{*} Plafonds de ressources annuelles pour une personne seule : 20 870 € en catégorie PLUS et 11 478 € en catégorie PLAI dite « logement très social ».





















